

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER DEUX MIL VINGT ET UN

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 4 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Emeric MOREL

Mme Elodie RELI NG donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 26

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

CONVOCATION EN DATE : 29 janvier 2021

DATE D’AFFICHAGE : 12 février 2021

OBJET : Actualisation de l'autorisation de programme n°5 « Déploiement d'une installation de vidéo protection » opération n° 908

-----n° 2021/017

Vu la délibération n° 2019/104 en date du 13 décembre 2019 validant le principe de création d'une AP/CP pour le déploiement d'une installation de vidéo protection sur la commune.

Vu les délibérations n° 2020/025 en date du 21 février 2020 et n° 2020/060 en date du 10 juillet 2020 actualisant les crédits de cette opération.

Considérant que les travaux ont été exécutés sur fin 2020, mais que les factures vont arriver sur l'exercice 2021.

De plus, il a été acté sur le Plan Pluriannuel d'Investissement de développer les installations en 2023 pour un budget de 45 000 €. Une tranche supplémentaire pourra aussi être étudiée en 2026, selon le taux d'incivilité, les crédits seront réajustés si nécessaires.

Le Maire propose d'actualiser à nouveau l'autorisation de programme n° 5 de la manière suivante :

2020	2021	2023	APCP N° 5 (opération 908)
44 548.20 €	171 651.80 €	45 000.00 €	261 200.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

VALIDE la nouvelle répartition de l'autorisation de programme 0908 – Déploiement d'une installation de vidéo protection - telle que détaillée ci-dessus

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

